

Téléconduite des écluses à grand gabarit -phase III itinéraire Bauvin - Dunkerque

Point sur la situation du PCC au 08 juillet 2026

Effectifs :

Au 8 juillet 2026 : 28 opérateurs et 5 chefs de salle.

Préparation de la phase 3 :

Le passage à la phase 3 prévoit :

- un fonctionnement avec 7 opérateurs et 1 chef de salle par vacation ;
- un effectif cible de 28 opérateurs titulaires et 5 chefs de salle.



Afin de sécuriser cette transition, un renfort temporaire de 4 CDD pendant six mois est prévu, portant l'effectif de 28 à 32 opérateurs, soit 8 opérateurs par vacation durant cette période. Un retour d'expérience sera effectué et permettra de réévaluer les besoins en effectifs.

Accompagnement des agents :

Les personnels en CDD bénéficient d'un accompagnement spécifique afin de préparer le concours AEP ouvert le 15 juin dernier : renforcement des compétences de base en français et en mathématiques ainsi qu'un complément de formation à distance.

Les 4 agents en CDD ont participé à la première journée de formation organisée le 6 juillet dernier.

Amélioration du service audio :

Difficultés techniques traitées :



- Problématique d'affectation des flux audio des écluses de Grand-Carré et Quesnoy,
- Mise à jour du SCADA et des postes audios,
- Mise à jour du serveur audio du PCC,
- Amélioration du volume sonore de l'écluse de Don.

Actions en cours de résolution ou à venir :

- commande des casques audio,
- préparation technique des platines audio sur les pupitres (date de finalisation prévue : 17/07/26),
- interférences des flux radio : passage de 2 à 5 canaux (date prévisionnelle de bascule sur les nouvelles fréquences : 28/07/26) :
 - Projet de cartographie des fréquences,
 - Étude de propagation des ondes par le CEREMA (à venir),
 - Développement de la modification des programmes du système (SCADA et serveur audio),
 - Préparation de la modification de la signalisation fluviale,
 - Préparation de l'ajustement des outils d'aide à la navigation (ECDIS, NAVI, ...),
 - Communication aux usagers.

Relations avec les usagers :

La Direction a indiqué que des difficultés relationnelles avec les usagers subsistent à ce jour mais qu'un retour positif est exprimé de la part des représentants des usagers sur l'évolution du fonctionnement de la téléconduite et du relationnel usagers/PCC.



Elle rappelle les mesures qui ont été prises :

• Local :

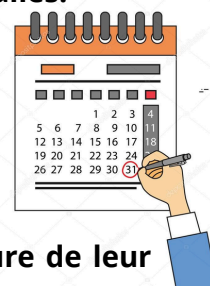
- 5 courriers transmis à des usagers vis-à-vis de leur comportement à l'égard de nos opérateurs.
- 2 signalements à la gendarmerie fluviale.
- Formation organisée « Faire face à l'agressivité et aux incivilités » pour les opérateurs et chefs de salles.

• National :

- Co-rédaction (VNF et E2F) d'une note de rappel des règles visant à garantir la sécurité (notamment amarrage) à destination des usagers.
- Constitution d'un groupe de travail national (3 représentants du PCC de la DTNPDC) pour la rédaction d'un guide d'accueil des usagers à destination des opérateurs et chefs de salles.

Calendrier de mise en oeuvre de la phase III :

La Direction souhaite une mise en oeuvre du processus de prépositionnement cet été et un déploiement progressif de l'organisation cible et armement du PCC à l'automne 2026.



La Direction propose au CSAL de valider :

- le transfert des postes du CMI de Béthune au CMI de St Omer au fur et à mesure de leur vacance,
- l'engagement de la phase III de la téléconduite à l'automne 2026,
- le lancement du prépositionnement des agents pour la phase III de la modernisation de la téléconduite en juillet 2026,
- Le renforcement transitoire, pour 6 mois de l'effectif cible du PCC (28 opérateurs) par 4 opérateurs supplémentaires en CDD, à compter du raccordement des écluses de la phase III du PCC.

Les représentants du personnels se sont abstenus à l'unanimité sur cette consultation et demandent un bilan à 6 mois à compter de la mise en place de la phase III.

La **CFDT-VNF** réitère sa demande de recrutement de 4 postes pérennes supplémentaires au PCC.

La Direction a confirmé qu'un bilan sera fait fin février 2027 et maintient son engagement de faire un point d'information lors de chaque instance.

Principales remarques, observations et questions de la CFDT-VNF

Journées support et remplacements :

La **CFDT-VNF** demande que l'indicateur du nombre de remplacements effectués sur les journées support soit pris en compte. Il semblerait que plus de 300 remplacements aient été réalisés cette année, ce qui représente un volume particulièrement important.

La Direction indique qu'environ 30 % des vacations support sont consacrées aux remplacements, tout en précisant que ce chiffre reste à confirmer.

La **CFDT-VNF** demande également si les opérateurs affectés en journée support sont tenus de rester au PCC. Elle souligne l'importance pour les opérateurs de continuer à se rendre sur les sites afin de maintenir leurs compétences techniques.

La Direction répond que la priorité est donnée, dans l'ordre, aux remplacements, puis à la formation et aux visites de terrain. Lorsqu'un opérateur n'a pas d'autre intervention à effectuer, il doit être présent au PCC, la journée support ayant vocation à venir en appui de l'exploitation.

Affectation des écluses :

La **CFDT-VNF** attire l'attention sur les affectations couvrant les secteurs de Valenciennes, Denain et Trith, certaines périodes étant particulièrement chargées en trafic, tant en amont qu'en aval de Denain.

La Direction précise que, dans une telle situation, l'écluse de Valenciennes pourra être réaffectée à un autre opérateur ou à un chef de salle.

Entretien à 3 et 6 mois :

La **CFDT-VNF** déplore que les opérateurs de la phase II n'aient pas bénéficié des entretiens de suivi à 3 et 6 mois, contrairement à ce qui était prévu.

La Direction indique que les opérateurs souhaitant bénéficier de l'entretien spécifique peuvent en faire la demande.

Casques audio :

La **CFDT-VNF** estime que chaque opérateur doit pouvoir choisir le modèle de casque qu'il souhaite parmi ceux proposés.

La Direction confirme cette possibilité et précise qu'un exemplaire de chaque modèle sera mis à disposition afin de permettre des essais.

Connexion à la visioconférence :

La **CFDT-VNF** demande si une solution a été trouvée pour éviter que les opérateurs et les chefs de salle soient contraints d'utiliser leur propre session pour se connecter à la visioconférence.

La Direction indique que la DSIN chargée de cette problématique, n'a pas à ce jour identifié de solution alternative.

Préparation des personnels en CDD au PCC au concours d'AEP :

La **CFDT-VNF** demande quels moyens informatiques seront mis à disposition des personnels en CDD afin de suivre, à distance, la formation de préparation au concours.

La direction répond que les agents disposeront de conditions matérielles adaptées, notamment d'un bureau équipé d'un ordinateur.

Formation des personnels en CDD et compagnonnage :

Pour la **CFDT-VNF**, les opérateurs assurant déjà la manœuvre de trois sas ne doivent pas réaliser de compagnonnage. Elle demande si un cadre précis a été défini et si le dispositif de prime de compagnonnage a été activé pour les agents concernés.

La Direction indique que le compagnonnage doit être réalisé durant les journées support. Les personnels concernés percevront la prime de compagnonnage lors du versement du CIA/CA de 2027. Le compagnonnage sera également pris en compte dans les critères d'attribution de l'enveloppe complémentaire.

Equipement casiers Waziers :

La **CFDT-VNF** signale que le nombre de casiers disponibles à Waziers est insuffisant et qu'il n'existe pas de vestiaires distincts pour les femmes et les hommes permettant de ranger les équipements de protection individuelle (EPI) et de se changer.

La Direction rappelle que les casiers sont destinés au rangement des effets personnels et précise que les personnels du PCC peuvent utiliser les vestiaires du CMI/CMIS pour se changer. Elle indique enfin qu'elle examinera ce sujet afin d'évaluer les améliorations possibles.